



Le chef de l'État rendant hommage à Hilaire Mounthault DR

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et les corps constitués nationaux ont rendu hier un dernier hommage au médiateur de la République, Hilaire Moun-

thault, décédé le 26 août à Brazzaville, à l'âge de 92 ans. L'illustre disparu a assumé plusieurs fonctions administratives et politiques parmi lesquelles celle de ministre des

Transports et de l'Aviation civile. Il sera inhumé ce 13 septembre dans le département du Kouilou.

Page 16

DISPARITION

L'hommage de la République à Hilaire Mounthault

CONGO-ALGÉRIE

Renforcer la coopération dans le secteur des hydrocarbures



Le ministre recevant l'ambassadeur Azedine Riache DR

La République du Congo et l'Algérie s'emploient à la finalisation d'un accord bilatéral sur les hydrocarbures. Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et l'ambassadeur algérien, Azedine Riache, ont échangé à Brazzaville sur la possibilité de développer une coopération dans le domaine du pétrole et du gaz.

« Le Congo et l'Algérie partagent une volonté, une détermination pour instaurer des relations bilatérales durables, solides et mutuellement bénéfiques dans le domaine des hydrocarbures », a déclaré le diplomate algérien..

Page 3

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les bâtiments scolaires en chantier attendus à la rentrée

Les chantiers de construction des salles de classe engagés dans les différents départements du pays devraient être achevés avant la prochaine rentrée scolaire prévue le 2 octobre sur l'ensemble du territoire national. « Nous sommes convaincus qu'à la rentrée scolaire tout sera prêt », a confié Rudy Iniami, chef de chantier du collège de Mayanga à Madiou, 8^e arrondissement de la capitale congolaise.



Une des écoles en construction attendue pour la rentrée

Page 3

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÉTANQUE

Les Congolais éliminés en huitièmes de finale

Les Diables rouges ont été éliminés en huitièmes de finale des doublettes et en individuel aux championnats du monde de pétanque qui se disputent actuellement à Cotonou, au Bénin. Il ne leur reste plus qu'à se concentrer sur la compétition des triplettes et les tirs de précision qui débutent ce 14 septembre.



La délégation congolaise à Cotonou

Page 16

ÉDITORIAL

Rappels importants

Page 2

ÉDITORIAL

Rappels importants

Le Conseil consultatif de la société civile et des ONG a organisé à Brazzaville une journée de sensibilisation de ses membres à la citoyenneté, au volontariat, aux symboles et aux valeurs républicaines. Des rappels importants en matière de consolidation de l'esprit patriotique et de la citoyenneté.

La charge revient maintenant à ces leaders formés de poursuivre la sensibilisation au sein de leurs organisations respectives pour permettre aux citoyens de s'imprégner des notions que beaucoup de Congolais ignorent.

Il suffit d'organiser un sondage sur l'identification des symboles de la République pour s'en convaincre. A ce titre, à l'ouverture des travaux, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des ONG a invité les participants à se mettre sérieusement au travail pour amener les citoyens à adopter des attitudes et pratiques en harmonie avec les fondamentaux de la République.

Une exhortation saluée par les acteurs de la société civile qui ont pris l'engagement non seulement de rappeler à l'État ses devoirs dans le cadre de la vulgarisation des symboles républicains, mais aussi d'en assurer le relais à travers la sensibilisation, l'éducation, l'encadrement de la population autour des valeurs et des normes de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Le FMI disposé à aider le Congo à basculer en budget-programme

Le directeur d'Afritac Centre FMI, Philippe Egoumé, a annoncé, le 11 septembre à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, que son institution reste engagée à accompagner le Congo à basculer dans le budget-programme.



Ludovic Ngatsé s'entretenant avec la délégation d'Afritac Centre FMI, le 11 septembre/Adiac

Au cours de leurs échanges, le ministre du Budget et son interlocuteur ont discuté des modalités de mettre en place un cadre de travail conjoint entre son département et le centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (Afritac-Centre FMI).

« Je suis venu discuter avec le ministre du Budget sur la mise sur pied d'un plan de travail commun afin d'offrir au Congo une assistance budgétaire et technique nécessaires, qui lui permettra de basculer dans le budget en mode programme avec plus d'assurance. C'est une réforme importante qui aura des effets bénéfiques en matière de gestion des finances publiques », a indiqué le directeur d'Afritac Centre FMI, Philippe Egoumé.

En sa qualité de technicien, Afritac va notamment aider le Congo à préparer la do-

cumentation mais aussi les procédures de mise en œuvre de réformes afin que celle-ci s'exécute dans de bonnes conditions.

Le responsable d'Afritac Centre FMI a, par ailleurs, fait savoir que les réformes engagées dans cette perspective avancent très bien. Le suivi se fait de concert avec les techniciens congolais dans des domaines variés touchant aussi celui des changements climatiques.

Hormis le renforcement des capacités et l'assistance technique et humaine aux pays et institutions sous-régionales, Afritac Centre aide aussi les décideurs à mieux réaliser leurs objectifs en matière de politique économique et financière. L'organisation onusienne couvre neuf pays de la sous-région. Son siège sous-régional est basé à Libreville au Gabon.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Le Congo et l'Algérie renforcent leurs relations dans le domaine du gaz

Le renforcement de la coopération dans le secteur du pétrole et du gaz a été au cœur de la rencontre entre le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Azedine Riache. Les deux parties comptent finaliser le plus tôt possible la signature de l'accord bilatéral.

Le tête-à-tête entre le ministre des Hydrocarbures et l'ambassadeur algérien s'inscrivait dans la perspective des discussions autour d'un accord en matière des hydrocarbures et de nouvelles pistes de coopération. D'après Azedine Riache, l'accord de coopération portera sur l'exploration, la recherche, la production, la transformation, le transport, la commercialisation, mais aussi le management, la gestion et la réglementation.

Les deux parties sont déterminées à signer l'accord de coopération pour garantir la mise en œuvre de leurs projets énergétiques communs. « *Le Congo et l'Algérie partagent une volonté, une détermination pour instaurer des relations bilatérales durables, solides et mutuellement bénéfiques dans le domaine des hydrocarbures, notamment du pétrole et du gaz. J'ai réaffirmé encore la disponibilité de notre gouvernement à accompagner cet effort de développement national, ici au Congo, à apporter notre savoir-faire pour contribuer effectivement à la création de la richesse* », a fait savoir l'ambassadeur Azedine Riache.

Ces échanges interviennent quelques mois après la visite du ministre congolais des Hydrocarbures, en mai dernier, à Alger, pour enta-



Le ministre recevant l'ambassadeur Azedine Riache/DR

« Le Congo et l'Algérie partagent une volonté, une détermination pour instaurer des relations bilatérales durables, solides et mutuellement bénéfiques dans le domaine des hydrocarbures, notamment du pétrole et du gaz. J'ai réaffirmé encore la disponibilité de notre gouvernement à accompagner cet effort de développement national, ici au Congo, à apporter notre savoir-faire pour contribuer effectivement à la création de la richesse »

mer les discussions avec son homologue algérien, Mohamed Arkab. Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a également été reçu par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, « pour marquer l'intérêt que l'Algérie accorde à cette relation bilatérale et au développement d'une coopération fructueuse avec le Congo ».

Au cours de cette visite, la délégation congolaise avait interpellé sur le fait que les relations bilatérales Congo/Algérie en matière énergétique n'étaient pas à la hauteur des ambitions comparativement aux relations entre les deux pays dans les autres domaines. Sa mission de travail a eu pour vocation, assure-t-on, d'emmener la coopération sur le plan énergétique, pétrole et gaz, au même niveau que l'amitié entre les deux pays.

À ce stade, deux accords ont déjà été signés au niveau ministériel et par les compagnies pétrolières publiques. Brazzaville et Alger ont donc tout à gagner en mettant en œuvre les nouveaux accords conclus dans le secteur pétrolier, que ce soit les deux ministères et la Société nationale des pétroles du Congo et la Société nationale d'Algérie pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des écoles en chantier attendues à la rentrée

À Pointe-Noire, Brazzaville, dans les Plateaux, la Sangha et d'autres localités du pays, les travaux des écoles en construction sont très avancés. Celles-ci devraient ouvrir leurs portes à la rentrée scolaire du 2 octobre prochain.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a fait la ronde des établissements scolaires, lycées, collèges et primaires, en construction. Les ouvriers sont à pied d'œuvre pour les derniers réglages. Certaines écoles sont plus avancées que d'autres en termes de finition. « *Ici, il ne reste que le tôle et la peinture. Nous sommes convaincus qu'à la rentrée scolaire tout sera prêt* », a expliqué, Rudy Iniami, chef de chantier du collège de Mayanga en construction dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou. Le collège de Mayanga squattait jusque-là les locaux de l'école primaire. Une fois les travaux finis, les choses vont rentrer dans l'ordre à la rentrée. Au lycée de Nkayi 2, dans le département de la Bouenza, tout est prêt pour accueillir les élèves. Même chose à l'école d'Owé et de Nguela dans le dé-

partement des Plateaux.

Les établissements scolaires qui vont ouvrir leurs portes à la rentrée dans l'arrière-pays permettront aux élèves de ne plus parcourir de longues distances pour étudier. Une réalité considérée comme un facteur démotivant avec un impact sur le décrochage scolaire. Les écoles se rapprochent donc des apprenants.

Dans les grandes villes comme Pointe-Noire et Brazzaville, les écoles dont les travaux devraient finir avant le mois prochain permettront de désengorger d'autres établissements scolaires pour résoudre l'épineux problème de pléthore dans les salles de classe. Les pléthores, comme le confirment les pédagogues, rendent difficile l'acte d'apprentissage. Ces écoles attendues par la population scolarisée aideront à résoudre le problème, même si les efforts méritent d'être poursuivis à ce sujet.



Une école en construction attendue pour la rentrée/Adiac

Les enseignants aussi

Les écoles en cours de finition ne devraient pas recevoir les élèves uniquement mais aussi les enseignants. « *Il y a nécessité de procéder au recrutement d'un grand nombre d'enseignants formés* », a déclaré le ministre de l'Enseignement présco-

laire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. L'augmentation du nombre des écoles exigent, en effet, l'augmentation des enseignants pour une meilleure prise en charge de la population scolarisée. Si les écoles vont permettre de résoudre le problème de pléthore, le recrutement des

enseignants formés permettra d'en résoudre le déficit.

En attendant le 2 octobre 2023, date de la reprise des cours, « *nous gardons bon espoir que les chantiers seront achevés* », a conclu le ministre Jean Luc Mouthou, à l'issue de l'inventaire fait sur les écoles en construction.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



NOTE D'INFORMATION

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

CABINET

N°0385/MEF-CAB

Après l'élaboration des outils de pilotage du ministère de l'économie et des finances (diagnostic stratégique issu d'une enquête interne, plan stratégique ; programme pluriannuel des activités, projets annuels de performance, cadre de suivi-évaluation, cadre de dépenses à moyen terme et plans de travail annuels budgétisés), la gestion axée sur les résultats (GAR) va entrer dans sa phase opérationnelle. Celle-ci débute avec le choix des animateurs du cabinet du ministre et des différentes administrations sous tutelle, et débouchera par la suite sur les lettres de mission et les contrats de performance.

A cet effet, l'objet de la présente note est de décrire les modalités de désignation des conseillers du ministre de l'économie et des finances, des services rattachés au cabinet du ministre et des directions générales, suivant la procédure d'appel à candidature dont l'élaboration des fiches de poste constitue le point de départ.

1. Elaboration des fiches de poste

La première étape de la procédure d'appel à candidature consiste à élaborer les fiches de poste. Les fiches de poste des conseillers du ministre et des directions rattachées au cabinet sont élaborées par un comité technique mis en place à cet effet. Celles des directions générales sont élaborées sous la supervision des responsables des structures concernées, suivant le modèle joint en annexe.

Ces fiches comprennent notamment les informations sur la description du poste, les principales missions, les principales activités et tâches, les compétences requises pour occuper le poste, l'expérience professionnelle et les diplômes.

2. Processus de présélection

La présélection des conseillers du ministre, des directions rattachées au cabinet et des directions générales est effectuée par un comité de présélection mis en place par le ministre de l'économie et des finances, sui-

vant le processus ci après :

1. Lancement d'un avis d'appel à candidature ;
2. Réception des dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation, un CV, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité, une copie conforme des diplômes (le comité de sélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité), une attestation de l'employeur et deux lettres de recommandation des personnes référentes et attestant des compétences et de la probité morale du candidat.
3. Présélection d'une liste de 5 candidats sur la base d'une grille d'évaluation des dossiers des candidats ;
4. Entretiens individuels avec chaque candidat présélectionné ;
5. Sélection de 3 candidats finalistes ayant atteint le score minimum de 70% suivant la grille d'évaluation ;
6. Transmission du rapport de processus de sélection au décideur (ministre

de l'économie et des finances) comprenant les noms des trois meilleurs candidats classés par ordre de mérite ;

7. Choix du décideur et nomination au poste concerné.

A l'issue du processus de sélection, un contrat de performance et une lettre de mission sont signés entre le ministre de l'économie et des finances et chacun des candidats nommés. Ces deux documents rappellent les priorités issues du plan de travail annuel, les objectifs à atteindre sur une période de référence ainsi que les indicateurs de performance.

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

**Le Ministre de l'Économie
et des finances**

FICHE DE POSTE N°

Intitulé du poste :

Lieu de travail :

Type de contrat :

Supérieur hiérarchique :

Description du poste

Missions principales

Activités et tâches

Conditions

particulières de travail

Compétences

Expérience

professionnelle

Diplômes

Langues

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats, le Ministre de l'économie et des finances procède à la révision de son cabinet. Les postes à pourvoir sont :

- un conseiller économique ;
- un conseiller à la coopération monétaire et financière au niveau régional et sous régional ;
- un conseiller à la fiscalité et aux douanes ;
- un conseiller aux recettes de service et de portefeuille ;
- un conseiller aux ressources naturelles ;
- un conseiller aux institutions et à l'ingénierie financière
- un conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie ;
- un conseiller à la dette et au suivi des engagements financiers de l'Etat ;
- un conseiller au suivi des projets et programmes de développement ;
- un conseiller aux relations avec les partenaires techniques et financiers ;
- un conseiller administratif et juridique ;
- un conseiller aux relations publiques et à la communication ;
- deux conseillers chargés de mission ;
- un conseiller à la logistique et à l'intendance

Les candidats intéressés peuvent consulter les fiches de poste sur le site du ministère de l'économie et des finances à l'adresse (www.finances.gouv.cg).

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes .

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- un extrait d'acte de naissance
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes (le cabinet du MEF se réserve le droit de vérifier leur authenticité) ;
- des documents administratifs (décret, note de service. attestation de l'employeur) attestant le parcours professionnel ;
- les attestations de formation justifiant l'acquisition des connaissances et aptitudes professionnelles spécifiques ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat ;

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 15 septembre 2023 par courrier électronique à l'adresse :

recrutementconsellermeff@gmail.com.

Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste de conseiller. Le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de la demande. De même, le non-respect des délais entraîne l'annulation de la demande.

Le calendrier de déroulement du processus est résumé dans le tableau ci-dessous :

Activités	Périodes
Désignation des membres du comité de présélection	06 septembre 2023
Publication de l'avis d'appel à candidature et réception des dossiers	Du 06 au 15 septembre 2023
Examen des dossiers de candidatures	Du 16 au 20 septembre 2023
Entretiens avec les candidats présélectionnés	Du 21 au 22 septembre 2023
Rapport du comité de présélection au MEF	23 septembre 2023
Nomination des conseillers du Ministère de l'économie et des finances	25 septembre 2023

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

**Le Ministre de l'Économie
et des finances**

ASSAINISSEMENT

Le quartier Sukisa remporte la troisième édition de « Ouenzé Bopeto »

Le quartier 58 Sukisa s'est adjugé, le 10 septembre, le trophée du quartier le plus propre du cinquième arrondissement de Brazzaville, mis en œuvre par le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Jute Désiré Mondelé.

Se déroulant du 27 août au 10 septembre, l'opération d'assainissement dénommée « Ouenzé Bopeto », troisième édition, a mis aux prises les dix quartiers de l'arrondissement 5. Emmenés par les chefs de quartiers, de zones et de blocs, les habitants ont mis à profit les deux semaines pour assainir leur cadre de vie. Ils ont, en effet, pris d'assaut les grandes artères des dix quartiers de cet arrondissement. Au finish, c'est le quartier 58 Sukisa qui s'est distingué parmi les autres comme la zone la plus assainie. Les autres quartiers, par contre, ont reçu des prix d'encouragement.

Un grand soulagement pour le chef du quartier 58 Sukisa, Ernest Lambert Bambou, dont la zone a bénéficié des travaux du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires. « Je tiens d'abord à remercier l'organisateur de cette opération pour nous avoir choisis. A notre avis, ce choix est noble. Avec son nouveau marché, nous avons pensé qu'il fallait mettre le quartier, créé depuis 1962, dans un état propre. Nous n'avons de secret que la volonté et le travail, ce qui nous a emmenés à avoir ce prix. Nous allons nous organiser de plus belle pour qu'à partir de nous les autres suivent notre



Les officiels posant avec les gagnants/DR

exemple », a-t-il déclaré.

Le ministre Jute Désiré Mondelé a, de son côté, salué l'implication personnelle de l'administrateur maire de Ouenzé dans les questions d'assainissement dans une période où l'hygiène devient un problème de politique publique. Ceci au regard de la survenue de certaines maladies hydriques ou maladies dites des mains sales qui écumant les quartiers, ex-

posant ainsi la population. Il a, par ailleurs, remercié les chefs des dix quartiers qui, malgré des moyens très limités, ont su mobiliser, sensibiliser et impliquer leurs habitants dans cette opération voulue pédagogique. Selon lui, la prophylaxie ne peut passer que par l'hygiène et l'assainissement. « Il est certain qu'en quinze jours il n'est pas possible de faire briller notre arrondissement. Cepen-

dant, nous gardons espoir que la dynamique enclenchée va se poursuivre. Il s'agit pour les présidents des quartiers que vous êtes de continuer à mobiliser les autres forces vives de notre arrondissement : les associations religieuses, les entreprises, les marchés domaniaux de Ouenzé tous les week-end pour que cette opération soit pérenne », a souhaité le ministre délégué.

Saluant cette initiative qui porte, d'après lui, déjà ses fruits, l'administrateur maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, s'est félicité du soutien indéfectible que le ministre ne cesse d'apporter au cinquième arrondissement. Pour lui, « Ouenzé Bopeto » devra s'inscrire dans la durée en mettant toutes les énergies à contribution.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

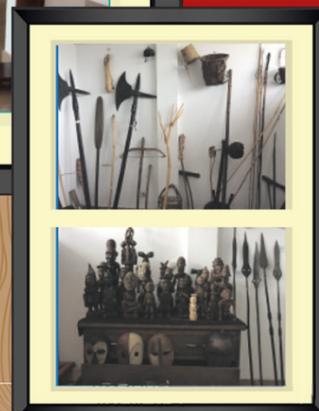
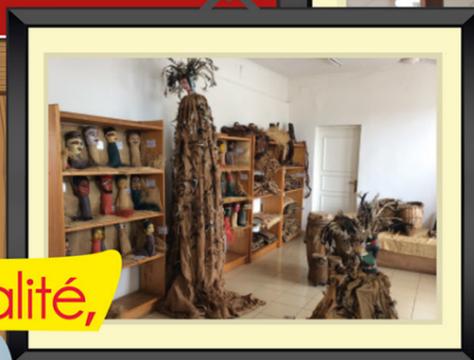
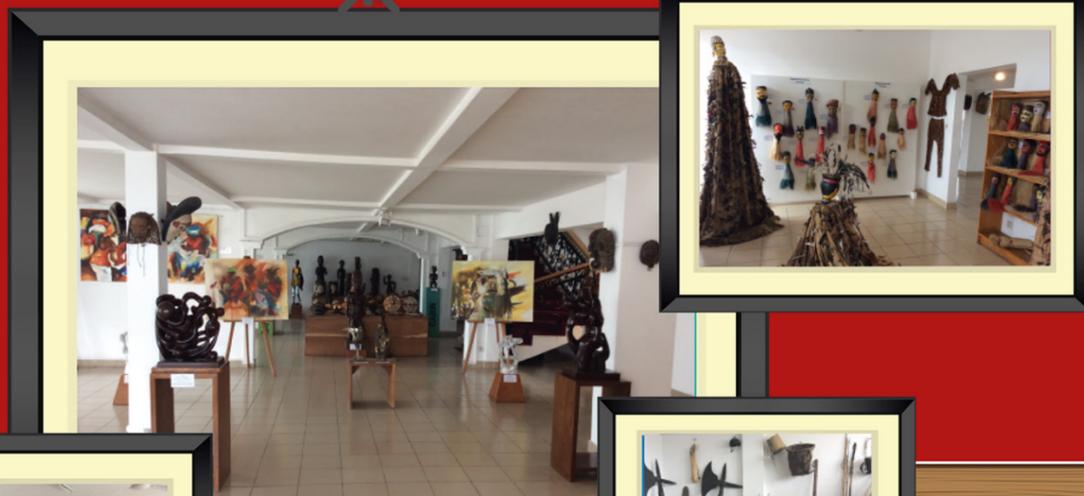
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

NIGER

Paris dément préparer une intervention militaire avec la Cédéao

Le président français Emmanuel Macron a, par ailleurs, affirmé qu'un retrait des troupes françaises ne pourrait avoir lieu qu'à la demande du président renversé, Mohamed Bazoum.

Les tensions entre Paris et Niamey ont donné lieu à une nouvelle passe d'armes ce week-end. Tout en continuant de refuser un retrait rapide de ses troupes du Niger, la France a démenti les accusations portées par le pouvoir militaire junte, qui lui reproche de « déployer ses forces dans plusieurs pays de la Cédéao [Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest] dans le cadre de préparatifs d'une agression contre le Niger, qu'elle envisage en collaboration avec cette organisation communautaire ». Après le coup d'Etat du 26 juillet, la Cédéao avait brandi la menace d'une intervention militaire comme dernier recours en cas d'échec des négociations, afin de rétablir l'ordre constitutionnel, de libérer le président renversé Mohamed Bazoum et de le restaurer dans ses fonctions. Une décision soutenue par la France, qui compte environ 1 500 soldats au Niger. Selon le communiqué du pouvoir militaire nigérien, depuis le 1er septembre, « deux avions de transport militaire type A400M et un Dornier 328 ont été déployés en renfort en Côte



Le président français Emmanuel Macron d'équipements de guerre au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin.

d'Ivoire et deux hélicoptères multirôles type Super Puma et une quarantaine de véhicules blindés l'ont été à Kandi et Malanville, au Bénin ». « Le 7 septembre 2023, un navire militaire français a accosté à Cotonou [au Bénin] avec à son bord du personnel et des moyens militaires et des centaines de rotations d'avions militaires cargo » avaient permis de débarquer d'importantes quantités de matériel et

Démenti de Paris et posture de fermeté

Une source militaire française a démenti ces accusations. « Rien de tout cela n'est ni en préparation, ni en intention. Il n'y a pas d'intervention, d'attaque prévue contre le Niger », a-t-elle indiqué, alors que le partenariat militaire avec les forces nigériennes est

suspendu depuis le 26 juillet et que les troupes françaises sont immobilisées sur les différentes bases qu'elles occupent dans le pays, à Niamey, Oualam et Ayorou. Selon cette source, le bateau au large de Cotonou évoqué par la junte est le porte-hélicoptères amphibie Mistral, qui a appareillé de Toulon « il y a presque un mois », engagé dans l'opération « Corymbe », dans le golfe de Guinée pour assurer une mission de sécurité maritime (pêche illicite, trafic de stupéfiants...) en coopération avec les pays riverains. A en croire ce responsable français, l'armée française « n'a pas de visibilité sur d'éventuels mouvements de l'armée béninoise. Des rotations d'avions peuvent avoir lieu dans les pays où nous avons encore des troupes, comme il y en a régulièrement, mais sûrement pas dans les proportions » indiquées par la junte, précise-t-il.

Le président français Emmanuel Macron s'est également exprimé sur ces accusations, à l'issue d'un sommet du G20 en Inde. « Nous ne reconnaissons aucune légitimité aux déclarations des putschistes », a-t-il

indiqué, rappelant la posture de fermeté française vis-à-vis du nouveau pouvoir militaire. Alors que des discussions ont officiellement commencé à un échelon militaire, début septembre, sur les modalités d'un éventuel retrait des troupes françaises du Niger, Emmanuel Macron a ajouté une nouvelle condition à ce départ : qu'il soit demandé par Mohamed Bazoum, actuellement séquestré par les militaires nigériens au pouvoir. « Si nous re-déployons quoi que ce soit, je ne le ferai qu'à la demande du président Bazoum et en coordination avec lui, pas avec des responsables qui aujourd'hui prennent en otage un président, a affirmé le chef de l'Etat. Sur le reste, je n'ai pas d'intention tant que la situation est celle-ci. Elle gèle en quelque sorte tout, puisque la seule personne avec qui nous avons à légitimement parler est le président Bazoum ». Depuis plus d'une semaine, des milliers de personnes sont rassemblées à Niamey, sur une route qui mène à la principale base militaire abritant des soldats français, afin de réclamer leur départ.

Noël Ndong

LIBYE

Au moins 2 000 morts suite aux inondations à l'est du pays

Le gouvernement de l'est libyen, désigné par le Parlement et non reconnu par la communauté internationale, a décrété, le 12 septembre, un deuil national de trois jours, suite aux inondations causées par des pluies diluviennes.

« La tempête Daniel qui provoque de graves inondations dans le nord-est en Libye, depuis deux jours, a fait au moins deux mille morts et des milliers de disparus », ont déclaré les autorités de l'est du pays, alors que leurs rivaux de Tripoli ont déclaré l'état de catastrophe et lancé un appel à l'aide internationale.

C'est spécifiquement l'est du pays qui a été affecté, et surtout la région Al Jabal Al Akhdar, composée de plusieurs villes comme Al Bayda, Sousse, Chahat ou encore Darna, ville côtière de 100 000 habitants. Les deux barrages, situés au-dessus de la ville, ont cédé sous la pression de l'eau, provoquant d'importants dégâts matériels et surtout humains, a affirmé l'un des membres du Conseil municipal de Darna.

Darna se trouve au cœur de la région verdoyante d'Al Jabal Al Akhdar, entourée d'une chaîne de montagnes. Les pluies diluviennes et l'explosion des barrages ont fait un nombre encore incertain de victimes. Le Premier ministre du gouvernement de l'est libyen, Oussama Hamad, a donné les premiers chiffres : « Les disparus se comptent par milliers. Il y a plus de 2 000 morts. Des quartiers entiers avec leurs habitants ont été emportés par les eaux vers la mer ».

« C'est plus qu'une catastrophe, c'est apocalyptique. Le gouvernement est en réunion de crise. Nous appelons tous les secouristes et tous ceux qui peuvent agir à venir immédiatement à Darna. Des quartiers entiers ont complètement disparu. Les disparus

se comptent par milliers. Il n'y a plus ni électricité, ni communications », a déclaré le vice-Premier ministre.

Selon nos informations, des membres du Croissant-rouge et de l'armée nationale libyenne qui portaient secours aux habitants ont été portés disparus. Le Conseil présidentiel libyen, au pouvoir à Tripoli, en rivalité avec les autorités de l'est, a décrété l'état de catastrophe et lancé un appel à l'aide internationale. Les experts en climat jugent que les précipitations ont atteint un niveau « extrême en termes de quantités d'eau tombée ». Un deuil de trois jours a été décrété par le Parlement de la Cyrénaïque, dans l'est libyen.

Les premières photos qui circulent sur les réseaux sociaux donnent déjà une idée de l'éten-

due de la catastrophe à Darna. Les pluies diluviennes ont commencé dimanche et dès le lundi, les éboulements ont détruit les barrages qui ont emporté plusieurs quartiers de la ville.

Le porte-parole du Croissant-rouge libyen, Tawfik al Shukri, a donné un premier bilan des victimes citant les sources gouvernementales et précisant qu'il serait en mesure de donner des informations plus claires et plus précises dans les prochaines heures.

« Nos équipes étaient présentes partout sur le terrain, depuis les premières heures de la catastrophe, mais la situation à Darna reste la plus atroce. Il y aurait plus de 2 030 corps retrouvés et plus de 9 800 déclarations de disparitions, selon les chiffres communiqués par le gouver-

nement. Il y a cinq quartiers à Darna qui ont été complètement submergés par les eaux. La situation est tragique à Darna », a déclaré le porte-parole du Croissant-rouge libyen. « Après les inondations des premières heures, ce sont les barrages qui se sont effondrés. Nous continuons notre travail et nous avons perdu trois membres du Croissant-rouge, alors qu'ils essayaient de sauver des familles encerclées par l'eau. La situation exige de conjuguer les efforts de tous : des deux gouvernements libyens et des ONG locales et internationales pour que l'on vienne en aide aux personnes touchées et en souffrance, suite à cet événement catastrophique », a appelé Tawfik al Shukri.

Yvette Reine Nzaba



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSEUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



GABON

Conférence des forces vives de la diaspora à Paris

Une conférence sur le thème «Partageons nos idées et participons à l'édification d'un Gabon digne d'envie» se tiendra à Paris.

Initiée par le Conseil des Gabonais de France et le Réseau Diaspora gabonaise de France, cette conférence se tiendra le 16 septembre prochain, à Paris, dans les locaux de l'ambassade du Gabon

en France.

En collaboration avec les forces vives de la diaspora, des représentants des partis politiques, religieux, des associations et des leaders d'opinions, elle permettra

d'offrir un cadre de réflexion afin d'analyser et d'échanger sur la situation politique actuelle au Gabon. Autour de plusieurs thématiques rythmant cette journée, les participants pourront également formaliser leurs contributions et propositions.

« Forts des grandes lignes du processus de transition tracées par le président Brice Oligui Nguema, notre objectif est de veiller à l'harmonie du vivre-ensemble du peuple gabonais de la transition jusqu'à la réalisation de l'une des promesses de remettre le pouvoir aux civils en organisant de nouvelles élections libres, transparentes et crédibles dans la paix sociale », a confié Jean-Clair Nneme, président du Conseil des Gabonais de France, qui avait déjà lancé un appel à l'unité à ses compatriotes de la diaspora au lendemain des événements post-élection au Gabon.

À l'issue de cette conférence, les organisateurs prévoient d'élaborer un mémorandum de propositions contributives qui sera formalisé à l'endroit du président de la transition Brice Oligui Nguema et du Premier ministre de la transition Raymond Ndong Sima.

Marie Alfred Ngoma

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR

Andry Rajoelina démissionne

Le président de Madagascar, Andry Rajoelina, a présenté sa démission après avoir été officiellement confirmé comme candidat à l'élection présidentielle du 9 novembre, selon la Cour constitutionnelle.



La Constitution malgache exige qu'un chef d'État en exercice souhaitant se représenter à une élection présidentielle doit d'abord démissionner. Rajoelina a envoyé samedi sa lettre de démission au tribunal, après confirmation de sa candidature à l'élection, a indiqué la Haute Cour constitutionnelle dans un communiqué.

Le président du Sénat est censé assumer les pouvoirs présidentiels, lorsque le chef de l'État démissionne, mais le tribunal a déclaré que le chef du Sénat, Herimanana Razafimanahafa, avait refusé de prendre la relève. Le tribunal a déclaré que le pouvoir présidentiel serait désormais exercé par le gouvernement collectivement avec le Premier ministre à sa tête.

Par ailleurs, la Haute Cour de Madagascar a publié la liste officielle des candidats à la présidentielle. Sur les 28 candidats, 13 ont été retenus, dont Rajoelina et deux anciens présidents: Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina.

Yvette Reine Nzaba

Le Conseil des Gabonais de France (CGF)
vous invite à la

CONFERENCE DES FORCES VIVES DE LA DIASPORA

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Thème: partageons nos idées et participons à l'édification d'un Gabon digne d'envie.

Samedi 16 septembre 2023
13h00

Ambassade du Gabon,
26 bis avenue Raphaël, 75016 Paris

Inscrivez-vous sur le lien

LE MONDE S'OFFRE À VOUS

Profitez des avantages de l'alliance oneworld

oneworld

Alaska American Airlines BRITISH AIRWAYS CATHAY PACIFIC FINNAIR IBERIA JAPAN AIRLINES malaysia QANTAS QATAR SRI LANKAN AIRLINES



Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N°020/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser les Etudes techniques (Phase 1), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux de construction des infrastructures d'eau et d'assainissement (Phase 2), dans les Départements de la Bouenza et du Pool (en lot 1) et celui des Plateaux, (lot 2).

Secteur : Agriculture
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de service d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser les Etudes techniques (Phase 1), ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux de construction des infrastructures d'eau et d'assainissement (Phase 2), dans les Départements de la Bouenza et du Pool (en lot 1) et celui des Plateaux, (lot 2).

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent pour chaque lot, entre autres : (en première phase) : les études techniques et économique ; les études techniques détaillées ; l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres pour l'acquisition des travaux, y compris leur allotissement sur la base des contraintes géographique, (en seconde phase) : contrôle et surveillance des travaux à travers l'examen du planning

des études d'exécution et Vérification des documents techniques, administratifs et financiers préliminaires au démarrage des travaux ; le suivi au quotidien de l'ensemble de l'exécution des travaux ; la rédaction des rapports de démarrage et de fin, ainsi que des rapports mensuels d'avancement des travaux ; l'organisation et direction des réunions de chantiers ; la vérification et le contrôle de la conformité de l'exécution des travaux et des fournitures aux prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, de délai et de coût ; l'établissement et transmission au Client pour signature, des projets d'ordres de service, puis assurer la notification de ceux-ci à l'entreprise ; a assurer la coordination entre les différents intervenants ainsi que celle de l'exécution de l'ensemble des travaux. La durée d'exécution pour chaque phase est trois (03) mois pour la première phase et six (06) mois pour la seconde phase. Les prestations seront en deux lots distincts.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur

leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 septembre 2023 à 15 h 30 mn,

heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°020/MPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE REALISER LES ETUDES TECHNIQUES (PHASE 1) AINSI QUE LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (PHASE 2), DANS LES DEPARTEMENTS DE LA BOUENZA ET DU POOL (LOT 1) ET CELUI DES PLATEAUX (LOT 2) », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 04 464 31 31/ 06 612 76 84
E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le 11 septembre 2023

Le Coordonnateur Adjoint du PRODIVAC,

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE LOGISTIQUE

Une société recrute, un Responsable Logistique conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Le Responsable Logistique pilote l'ensemble des flux logistiques suite à l'évaluation et la planification de la demande. Il gère les approvisionnements, contrôle et optimise en temps réel le niveau des stocks et l'état des commandes.

Dans ce cadre, les principales missions du Responsable Logistique consistent à :

- Assurer l'interface entre les fournisseurs et l'entreprise, négocier avec les prestataires, définir les incoterms et superviser les problématiques douanières ;
- Définir et mettre en place les processus d'achat de l'entreprise avec ses équipes. Il est le garant de la disponibilité de l'ensemble des produits passants par les entrepôts et/ou livrés directement par les fournisseurs en magasin ou directement chez les clients, tant sur le plan de la qualité que de la quantité ;
- Lancer les commandes auprès des fournisseurs et gérer les relations quotidiennes avec ces derniers ;
- Assurer la réception et le stockage des commandes et gérer les magasins ;
- Rédiger les appels d'offres auprès des prestataires et externaliser certaines activités (maintenance Stockage, Manutention, ou Transport), évaluer les offres et piloter la relation quotidienne dans une permanente logique d'optimisation du taux de service client et de maîtrise des coûts ;
- Gérer également au besoin le magasin et l'ensemble des opérations de préparation et expéditions.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil, de formation supérieure en Logistique ou Ingénieur.
2. Expérience, Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans à un poste similaire.
3. Compétences techniques, connaissance de la chaîne logistique, bonne connaissance d'Excel et du logiciel Sage 100C.
4. Aptitudes professionnelles, dynamique, réactif et rigoureux, sens de l'organisation et de communication, avoir une bonne capacité d'analyse et d'adaptation.

III. Pour nous contacter, adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

SITUATION SÉCURITAIRE À L'EST

Christophe Lutundula Apala pour un retrait progressif de la Monusco

Le retrait des casques bleus de la Monusco piétine encore alors que l'option de leur départ de la République démocratique du Congo (RDC) avait déjà été levée.

Bien que le Conseil de sécurité des Nations unies ait été mis à contribution pour accélérer le processus, la tendance est plutôt à la stagnation. Mais le temps presse et, au niveau du gouvernement, l'on tient à répondre positivement au ras-le-bol exprimé par les Congolais quant à la présence considérée comme contreproductive des forces onusiennes dans le Grand-Kivu. Intervenant sur RFI le 12 septembre, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, n'écarte pas l'éventualité de voir la Monusco amorcer les prémices de son départ d'ici la fin de l'année en cours. Et ce retrait, a-t-il indiqué, se veut responsable, ordonné et progressif d'autant plus que la mission onusienne est largement impliquée dans l'accompagnement du processus électoral. Dans le même ordre d'idées, comme pour répondre à une certaine opposition qui accuse le pouvoir de chercher à se débarrasser d'un témoin gênant avant les élections du 20 décembre, Christophe Lutundula évoque à ce propos les pourparlers engagés, il y a près de six mois, avec le département des affaires politiques des Nations unies dont une délégation a séjourné à Kinshasa. «Un plan de travail avait été convenu avec la Céni impliquant totalement la Monusco», a-t-il précisé.



Le vice-Premier ministre, Christophe Lutundula Apala

Et l'interlocuteur de Christophe Boisbouvier de poursuivre : «Ce que l'opposition ignore est que dans la programmation du retrait, nous avons déjà un plan de

transition, et nous avons retenu, parmi les piliers prioritaires, la sécurité des populations et le processus électoral - dans sa sécurisation, comme dans son ap-

pui logistique». Le processus de retrait des troupes de la Monusco est dorénavant irréversible quand bien même sa présence peut s'avérer encore nécessaire dans

l'accompagnement du processus électoral qui implique les opérations préélectorales, électorales et post-électorales.

Ce qui, en somme, signifie que le pouvoir compte encore sur les casques bleus pour sécuriser les élections de décembre prochain. Donc, il n'y a aucune impatience ni précipitation dans le chef du gouvernement congolais à voir la Monusco partir, a expliqué le vice-Premier ministre Christophe Lutundula, avant de lâcher : «Il ne faut pas non plus retarder inutilement le retrait au grand détriment du peuple congolais, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC». Ce qui est sûr est que le gouvernement n'a fait que répondre aux aspirations du peuple congolais pour lesquelles la Monusco a eu la mission première d'assurer la protection sans toutefois répondre aux attentes placées en elle.

Aujourd'hui plus qu'hier, la tension ne baisse pas, particulièrement au Nord-Kivu, où la situation sécuritaire ne fait que se dégrader. «Le nombre des Congolais soumis aux déplacements forcés est aujourd'hui d'environ quatre millions», a précisé Christophe Lutundula avant d'ajouter qu'il était de bon ton d'accélérer le retrait de la Monusco qui, après vingt-cinq ans d'une présence assidue », a montré ses limites de fond et de forme» en RDC.

Alain Diasso

CND-SI

Les agents lésés s'en remettent au Premier ministre

Le caucus des agents opprimés du Comité national du désarmement et de la sécurité internationale (CND-SI) a adressé, le 1er septembre, un mémo au Premier ministre Jean Michel Sama Lukonde au sujet du dossier du chef de section Ernest Ngumbi, actuellement détenu à la Prison centrale de Makala à Kinshasa, qui avait été chargé de faire l'intérim du coordonnateur de cette structure publique placée sous tutelle de la Primature.

Dans ce document adressé au chef du gouvernement, avec des copies réservées au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, et d'autres autorités du pays dont certains membres du gouvernement et le procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, ce collectif des agents préjudiciés du CND-SI se plaint du détournement de leurs rémunérations par le chef de section d'armes classiques faisant l'intérim du coordonnateur.

Dans ce mémo, ces agents affirment : « Dès la prise de l'intérim, Monsieur Ngumbi Ernest instaura un climat de règlement des comptes et un vent des nominations en cascade près de 60 personnes

engagées par lui en violation de la note circulaire n°008/Cab/VMP/FP-MA-ISP/JPL/JMM/CKK/AMAT/2022 du 28 décembre 2022 interdisant le recrutement de nouvelles unités ». Selon le caucus des agents, le chef de section Ernest Ngumbi aurait ensuite saisi, sans qualité et sans autorisation de la hiérarchie, le directeur de la direction de la paie des fonctionnaires de l'Etat le

31 mai 2023 par une correspondance portant modification de l'état de paie de juin 2023, pour supprimer les rémunérations des uns au profit de « ses protégés », en violation flagrante de la loi régissant les fonctionnaires et Code pénal congolais en la matière.

Ces agents préjudiciés rappellent, dans ce mémo, le précédent forfait d'Ernest Ngumbi en octobre 2022, lorsqu'il osa,

sans crainte, modifier le barème du 22 août 2022 signé par le vice-Premier ministre du Budget. Le recours ces agents introduit auprès du chef de section n'a pas trouvé d'échos, en dépit des instructions du secrétaire général à la Primature pour la réhabilitation de ces agents. Aussi le dossier a-t-il donc été transmis au Parquet général de Kinshasa, avec l'arrestation du chef de section Ernest Ngumbi

pour détournement, usurpation de fonction et abus de pouvoir. En dépit de cette mise à l'écart, ces agents ne sont toujours pas rentrés dans leurs droits, leurs rémunérations ne leur sont pas encore rendues. «Nous vous saisissons en vue de vous impliquer personnellement en votre qualité d'autorité de tutelle et surtout de chef de gouvernement afin que nous soyons rétablis dans nos droits... », ont-ils écrit dans leur mémo. Ils ont, par ailleurs, sollicité une audience au Premier ministre pour l'éclairer davantage sur cette affaire, étant jusqu'à ce jour préjudiciés par la décision qui les écarte de la liste de paie.

Martin Enyimo

«Nous vous saisissons en vue de vous impliquer personnellement en votre qualité d'autorité de tutelle et surtout de chef de gouvernement afin que nous soyons rétablis dans nos droits... »

KINSHASA

Le nouveau commandant de la police invité à sécuriser davantage

La recommandation de l'autorité urbaine constitue, avec la lutte contre les embouteillages dans les artères de la ville, les deux principaux axes de la mission confiée au général Blaise Mbula Kilimbalimba par le gouverneur Ngobila.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, a invité l'actuel commandant de la police provinciale, le général Blaise Mbula Kilimbalimba, à s'investir dans la sécurisation des Kinois et la lutte contre les embouteillages. Cette mission a été clairement définie, le 13 septembre, au cours d'une cérémonie organisée au stade des Martyrs. A cette occasion, le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka a remis l'étendard de commandement au nouveau commissaire provincial de la police ville de Kinshasa, tout en lui rappelant les points clés de sa mission à la tête de la police/ville de Kinshasa. «*Général Blaise Mbula Kilimbalimba, je vous remets cet étendard, symbole du commandement que vous défendrez jalousement jusqu'au sacrifice suprême*», a souligné l'autorité urbaine.

Par ailleurs, devant toutes les unités de la police provinciale, le gouverneur Ngobila a précisé les principaux axes de la

mission confiée au nouveau chef de la police de Kinshasa. Il s'agit, selon lui, de la sécurisation de la population kinoise à travers la lutte contre le banditisme urbain communément appelé «*Kuluna*» particulièrement dans la commune de Makala et à Tshangu, ainsi que le phénomène de kidnapping. Le général Blaise Mbula Kilimbalimba a également été invité à s'investir dans la lutte contre les embouteillages et tracasseries policières sur les routes de la capitale. Gentiny Ngobila a, par ailleurs, félicité la police pour son professionnalisme durant les IXes Jeux de la Francophonie tenus dernièrement à Kinshasa. De son côté, le général Blaise Mbula Kilimbalimba a promis à l'autorité urbaine des résultats probants. «*Mon équipe et moi-même allons mettre en place des stratégies peaufinées à notre niveau afin de réussir à accomplir les deux missions qu'on nous a confiées*», a-t-il rassuré. Le nouveau commandant de la



Le général Blaise Mbula Kilimbalimba lors de son investiture DR

police/ville de Kinshasa a, dans ce sens, instruit ses éléments à capitaliser les missions données par le numéro un de la

ville. Le général Blaise Kilimbalimba a, par ailleurs, invité la population à travailler en synergie avec la police, sur

tout en utilisant les numéros d'urgence de la police en cas de nécessité.

Lucien Dianzenza

CIRGL

Kinshasa abrite le forum sur l'exploitation artisanale de l'or

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a ouvert le forum régional sur la mise en œuvre de la stratégie de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) pour l'or d'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Les assises se tiennent du 12 au 16 septembre à Kinshasa, avec pour but de trouver les voies et moyens de stabiliser l'exploitation illicite de l'or et permettre un bon développement du secteur qui reste encore très dangereux pour les exploitants. Dans son discours d'ouverture, le chef du gouvernement a souligné que ce forum se tient à Kinshasa grâce au leadership du président de la République. «*Avant toute chose, j'aimerais rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo, chef de l'État. C'est grâce à son leadership que ce forum se tient à ce jour. Je ne peux manquer de saluer et de remercier les membres de la Cirgl qui ont rendu possible notre présente rencontre ici à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo*», a-t-il déclaré.

Sama Lukonde a, par ailleurs, soutenu que cette rencontre réunit des femmes et des hommes de tous horizons et brillants experts en matière des mines pour réfléchir sur un système régional



de suivi des minerais, une solution durable pour un commerce responsable de l'or d'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans la région des Grands Lacs. «*Le commerce de l'or dans la région des Grands Lacs est une activité économique vitale pour de nombreux pays de la région. Cependant, celle-ci génère malheureusement des problèmes graves tels que*

l'exploitation minière illégale, le financement des conflits de toutes sortes, les violations des droits de l'homme et la détérioration de l'environnement géosphérique. Il est donc apparu primordial d'éliminer les mauvaises pratiques d'exploitation, de commercialisation illégales et de financement des conflits. La traçabilité de l'or est ainsi devenue une ques-

tion cruciale dans la région, conduisant de nombreux pays et organisations nationales et internationales à s'engager dans la mise en place des mécanismes de traçabilité de l'or provenant des Grands Lacs. Ceci permettra de supprimer ces pratiques néfastes et garantir à l'or commercialisé une extraction responsable, éthique et légale», a-t-il ajouté.

Avant de clore son speech, le chef du gouvernement a exhorté les États membres de la Cirgl à œuvrer pour des solutions de collaboration entre les différents acteurs, à même de contribuer à renforcer la traçabilité de l'or dans la région et ainsi promouvoir un commerce plus responsable, plus éthique et pérenne, de l'or artisanal dans la Région des Grands Lacs. Bien avant l'allocation du Premier ministre, le ministre des Mines, Nsamba Kalambayi, a rappelé les recommandations faites lors de la 5^e réunion tenue à Brazzaville organisée en prélude du forum de Kinshasa.

Organisé par le secrétariat de la Cirgl et le gouvernement congolais, le présent forum régional marque une étape significative dans le renforcement de la coopération et le développement durable de l'industrie aurifère au sein de la Cirgl. Il s'agira aussi de constituer une plateforme unique afin de réunir, d'échanger des connaissances et de relever les défis complexes auxquels sont confrontés les pays pour développer durablement les secteurs miniers aurifères.

Martin Engimo

MINES

Antoinette N'samba kalambayi et Joao Samuel Caholo échangent sur l'exploitation artisanale de l'or

En prélude du Forum régional sur la mise en œuvre de la stratégie de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) pour l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, s'est entretenue dernièrement avec le secrétaire exécutif de cette organisation dans son cabinet de travail à la Gombe.

La patronne des Mines de la République démocratique du Congo (RDC) et son hôte ont passé en revue la participation de la RDC au comité des ressources naturelles, organe technique des ministres des Mines de la Région des Grands Lacs.

Au cours de leurs échanges, Joao Samuel Caholo a, quant à lui, présenté à la ministre des Mines ce qu'il prévoit faire en tant que secrétaire exécutif de la Cirgl sur la formalisation du système artisanal de l'or et il compte également revitaliser le travail de ce comité et les autres organes qui participent dans le commerce et la produc-



La ministre des mines et le secrétaire exécutif de la Cirgl/DR

tion de l'or.

Très positive au message que son hôte lui a apporté, la ministre des Mines a rassuré ce dernier que la RDC à travers le ministère des

Mines va faire le suivi du processus post-forum afin que la Cirgl ait l'assurance du processus de la production, de l'exploitation et de l'exportation de tout l'or

produit dans la Région des Grands Lacs.

Il y a lieu de souligner que le secrétariat exécutif a déjà organisé plusieurs assises sur l'or artisanal, notamment un séminaire de haut niveau au Soudan, de grandes réunions à Bujumbura et au Rwanda. Cette fois-ci, c'est le Congo Kinshasa qui abrite les travaux du 12 au 15 septembre sur le thème «Un système régional de suivi de la chaîne d'approvisionnement en minerais, une solution durable pour un commerce responsable d'or artisanal dans la Région des Grands Lacs».

Blandine Lusimana

PRODUITS PÉTROLIERS

Fermeture de plusieurs dépôts de stockage clandestins

Les commerçants propriétaires des sites de carburant ont été sommés de se conformer à la loi en vue d'une meilleure sécurisation des Kinois.

Consécutivement aux instructions du gouverneur Gentiny Ngobila, le ministre provincial de l'Intérieur, Gratien Tsakala, a procédé, le 11 septembre, à la fermeture de plusieurs dépôts de stockage clandestins de carburant, à travers la ville-province. Le ministre a exigé aux commerçants propriétaires de ces sites de se conformer à la loi en vue d'une meilleure sécurisation des Kinois. Ce membre du gouvernement provincial ayant la sécurité dans ses attributions a effectué une descente notamment dans la commune de Limete où il a fustigé le stockage hors normes des produits pétroliers. Il a, par la suite, visité le site de stockage de Matete, au quartier Debonhomme, où s'était déclaré, il y a une année, un sinistre qui avait causé mort d'hommes et plusieurs dégâts matériels. Cette activité, a noté le service de presse de ce ministère provincial, rentre dans le cadre de la poursuite par le ministre de son itinérance de sensibilisation sur le programme multisectoriel de lutte contre les incendies.

Lucien Dianzenza

ELECTRICITÉ

La Snél améliore les conditions de travail des agents

Depuis juillet 2023, le directeur général de la Société nationale d'électricité (Snél SA), Fabrice Lusinde, s'active pour améliorer les conditions socio-professionnelles des agents du géant public de la fourniture électrique en République démocratique du Congo (RDC) et à l'étranger.

La Snél SA vient d'accorder une promotion à titre exceptionnelle (PTE) à 688 agents des catégories socio-professionnelles 3.1 à 4.3. Cela s'est produit, le 8 septembre, au cours d'une cérémonie marquée par la présence du directeur général de cette entreprise du portefeuille de l'Etat, Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba. Cette PTE intervient après l'application du troisième palier du salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) dont bénéficie l'ensemble du personnel de la Snél SA. Dynamique depuis sa réhabilitation après une suspension à la suite des accusations abusives, le DG Fabrice Lusinde œuvre, non seulement pour la desserte de l'électricité de qualité à travers le pays, mais également pour l'amélioration des conditions professionnelles et sociales de l'ensemble des agents de la Snél SA à travers le pays. « Il s'agit de revaloriser et de récompenser à juste titre la base des travailleurs de la Snél, les plus petits en grade, mais les plus braves d'entre

nous. Plus aucun agent à la Snél ne devrait partir en retraite au bout d'une carrière de 30 ans et plus avec un grade inférieur à la catégorie socio-professionnelle 5.1. Pour moi, ce n'est que justice d'élever cette catégorie du personnel qui travaille sans relâche et avec abnégation, pour améliorer le service public de l'électricité, pour notre bien-être à tous », a-t-il déclaré au cours de cette cérémonie de promotion à titre exceptionnelle.

La prochaine grande étape dans le cadre de la politique de l'emploi à la Snél consistera à la régularisation de la situation des journaliers des entités d'exploitation à Kinshasa et dans les provinces, notamment les opérateurs des postes de haute et moyenne tensions et des centrales hydroélectriques, les lignards, les techniciens, les dépanneurs dans les CVS, a promis Fabrice Lusinde. Si partout ailleurs, dans les sociétés d'électricité, ces deux catégories du personnel représentent 85% de l'effectif total (un agent sur six), à la



Les agents et journaliers de la Snél remettent en service un transformateur électrique/DR

Snél, les agents d'exécution et de maîtrise constituent moins de 75% de l'effectif soit trois agents pour un cadre. La présentation dans les prochaines semaines des dossiers de régularisation des journaliers devrait recevoir l'approbation du conseil d'administration de la Snél, un accord de principe a été donné afin de prioriser le recrutement progressif des journaliers. « Le personnel de ces deux catégories socio-professionnelles consti-

tue les chevilles ouvrières de la Snél. Sans eux, il ne sera pas possible d'améliorer la desserte », a soutenu le directeur général.

Les journaliers sont des diplômés, électriciens, techniciens, ingénieurs techniciens, industriels ou autres qui travaillent depuis de longues années avec la promesse d'une embauche, mais sans véritable contrat de travail et sans prise en charge de l'employeur en cas de pépin. La régularisation

de leurs situations est une nécessité, un impératif. Ce processus devrait se mettre en place progressivement dans les prochains mois, suivant les moyens financiers disponibles et le budget alloué aux charges du personnel. Priorité donc aux techniciens qui participent directement à la production, au transport et à la distribution de l'électricité, le cœur de métier de la Snél SA, a indiqué Fabrice Lusinde.

Martin Engimo

PETIT ÉCRAN

Tournage du film « Bomoko » à Idjwi

La réalisation de l'activiste Sergens Kabika Bashonga dont les épisodes pilotes se tournent depuis quelques jours dans l'île située au milieu du lac Kivu est un appel à la collaboration civilo-militaire.

Le tournage de Bomoko est effectif depuis le 8 mars, le lendemain de la conférence de presse tenue à Bukavu pour l'annonce de son lancement à la Place de l'Indépendance. Ce, avec l'appui du général adjoint de la 33e région militaire du Sud-Kivu Ilunga Jacques. Dans un post effectué le jour même, Sergens Kabika Bashonga l'a confirmé : « Nous sommes désormais en tournage sur l'île d'Idjwi ». Logée au beau milieu du lac Kivu, la seconde plus grande île lacustre d'Afrique qui a le privilège de faire face aux villes de Goma et Bukavu est le cadre choisi pour les épisodes pilotes de Bomoko. Elle ne constitue que le point de départ du projet. Le réalisateur a signifié aux médias que jouissant de l'autorisation du chef d'Etat-major général Christian Chiwewe, d'autres épisodes de son film seront tournés dans d'autres provinces de la République démocratique du



Sergens Kabika Bashonga, son équipe et des militaires, au lancement du tournage DR

Congo (RDC). Outre, le Sud-Kivu où commence le tournage, a précisé kivitimes.com Sergens Kabika envisage aussi de se rendre au Nord-Kivu voisin, puis en Ituri et à Kisangani. Ce n'est pas tout car le jeune réalisateur a également prévu Kinshasa, la capitale et même le Kongo Central comme autres lieux de tournage. Ce, dans l'esprit même de la réalisation

qui entend souder des liens entre l'ensemble de la population congolaise et les Forces armées de la RDC (Fardc). Tel qu'il l'a souligné lors de la conférence. « Bomoko comme son nom l'indique est un film d'unité et de renforcement de la collaboration civils-militaires avec pour mission de sensibiliser la population civile à se rapprocher et à collaborer étroitement avec

les forces de l'ordre afin de contribuer à la pérennisation de la paix sur toute l'étendue de la RDC », a-t-il indiqué au média précité. Activiste, engagé dans un mouvement prônant la « coopération civilo-militaire », le jeune réalisateur tient à faire de Bomoko un projet d'accompagnement des efforts Fardc pour la restauration de la paix définitive à l'est de la

RDC. Ce mû par la conviction que : « Après plus de trente ans de guerres, il était temps que nous puissions parler de notre histoire, que nous puissions nous mobiliser afin que nous puissions arriver à donner notre point de vu en tant que Congolais en rapport avec tout ce qui se passe ». Bomoko II entend donc pallier la situation fort du constat que « Depuis que la guerre a commencé en RDC, on a jamais écrit notre propre histoire ». Ainsi, Sergens Kabika dit avoir résolu, depuis au moins trois ans, de travailler activement au quotidien à la sensibilisation de toutes les parties à s'engager dans la coopération civilo-militaire à travers le récit de Bomoko. Il est convaincu qu'« à travers le cinéma, on vend ce qu'on appelle la volonté de puissance d'une nation, on vend l'affirmation d'une nation et aussi on donne sa position face à ce qu'il vit ».

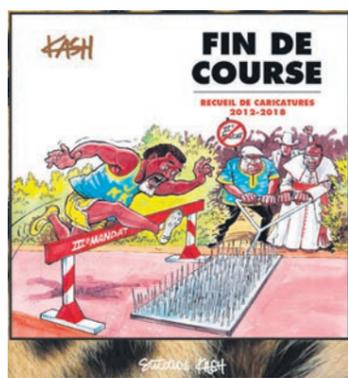
Nioni Masela

RECUEIL DE CARICATURES

Kash Thembo signe « Fin de course »

De sortie toute récente, le nouvel album du dessinateur réputé dont les planches apparaissent au quotidien dans Actualite.cd retrace en 230 pages différents épisodes du second mandat de l'ancien président Joseph Kabila de 2012 à 2018.

Il n'y a pas de dessinateur de presse plus connu que Thembo Kashauri Muhindo, appelé Kash, dans la presse écrite congolaise. Signature familière pour les lecteurs assidus d'Actualite.cd aujourd'hui et du quotidien Le Potentiel quelques trois années plus tôt, archive à sa façon la vie politique trépidante de la RDC sans relâche depuis maintenant plus de trente ans. Et, quitte à ne pas laisser ses perles se perdre dans les oubliettes, il les rassemble dans un recueil selon les périodes. L'exercice qu'il a déjà effectué à trois reprises, il vient de le reproduire avec son tout nouveau-né Fin de course. Fin de course est illustré en couverture par une caricature très explicite avec un focus sur trois des principaux acteurs en vue des épisodes de fin de mandat de Joseph Kabila. L'on y reconnaît distinctement l'ancien président de la République, l'actuel et le prélat catholique, figure emblématiques de l'opposition à toute manigance envisageant le prolongement d'un mandat



présidentiel devenu illégitime. D'où le titre Fin de course. Kash confirme le propos de ce nouvel album, quatrième du genre, au Courrier de Kinshasa. « C'est un recueil de dessins réalisés de 2012 à 2018 », nous annonce-t-il de prime abord, précisant : « Il s'agit d'une collection de ceux produits lors du second et dernier mandat de Joseph Kabila ». Fin de course, dont il prévoit la présentation le 7 octobre prochain, s'étale sur 230 pages, il en a lui-même assuré l'édition, savoir qu'il est édité par Studios Kash. Et, ce qui aurait été unimaginable à l'époque de Mobutu et des Kabila (père et fils), le recueil est préfacé par le président Félix Antoine Tshisekedi et postfacé



Postface de Fin de course par la ministre Catherine Kathungu Furaha/DR

par la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines, Catherine Kathungu Furaha. Quant à l'avant-propos, il est du directeur-pays d'Osisa (Open Society Initiative for Southern Africa), Nick Elebe ma Elebe.

Des recueils précédents

Du premier au nouveau recueil, le quatrième, il s'est passé seize ans et Kash a fait du chemin. En effet, sorti sous l'intitulé Congo, 20 ans de caricatures, cet album initial est une œuvre collective paru aux éditions Luc Pire en Belgique.

Il propose « des regards croisés entre moi et mes collègues belges Kroll et Royer », nous renseigne-t-il. Sa préface est de Colette Braeckman, grand reporter au service international du quotidien Le Soir. Le deuxième recueil de Kash est déjà plus personnel. Il rassemble, nous précise-t-il : « les dessins de 1990 à 2010 et a pour titre : 20 ans de RDC ». Et, ajoute-t-il encore qu'il ne faudrait pas s'y méprendre, en rattachant cet acronyme à celui de la République démocratique du Congo, car, soutient-il

: « RDC ici veut dire plutôt "Razzia, Déluge et Chaos", et débute avec une préface du Pr. Yoka Lye Mudaba ». C'est avec ce second recueil qu'il fait s'improviser pour la première fois éditeur. Ainsi, 20 ans de RDC est édité par Studios Kash en 2012 et le conforte à récidiver cette première expérience d'édition avec Fin de course. Le troisième recueil de caricatures titré Frasques électorales, lui, reprend les dessins de l'année électorale de 2011 et il a été édité par "Lettre A" en 2017.

N.M.

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BASKETBALL

Cara a détrôné l'Interclub

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a détrôné, le 10 septembre, au gymnase Maxime-Matsima, l'Interclub au terme d'une finale de la 39^e édition qui a tenu toutes ses promesses. Le Cara s'est imposé sur le fil (57-56) après avoir marqué le panier de plus dans les toutes dernières secondes.

La finale ne se joue pas mais ça se gagne. Le plus souvent la victoire revient à l'équipe la plus engagée et déterminée. Pendant l'échauffement d'avant-match, l'on pouvait déjà lire sur les visages des Aiglons l'envie de prendre une revanche sur une équipe qui les avait battus lors de la deuxième journée. Sur le terrain, la suprématie de l'Interclub durant ce match a été très brève. Après avoir dominé le premier quart temps (16-13), les tenants du titre ont passé la majorité de temps à courir après le score. Le Cara a dominé le deuxième quart-temps (29-28) en conservant son avantage jusqu'au troisième (43-40), avant de lâcher prise à dix secondes de la fin. L'Interclub repassait devant 56-55. Le temps mort demandé par l'entraîneur de Cara a provoqué un déclic, car sur la dernière action le Cara est repassé devant. « J'ai demandé aux joueurs de jouer en un contre un et on a assuré. Ce n'était pas facile parce qu'au quatrième quart-temps les joueurs étaient fatigués. On a su maintenir le rythme », a expliqué Aristote Kiba, le coach de Cara. Black Lion a complété le podium chez les seniors hommes.



Le président de la Fécofet et le directeur général des sports remettant le trophée au capitaine de Cara Adiac

Mouzita de Cara a été le meilleur marqueur avec 110 points. Chez les dames, l'Inter a pris le meilleur sur Brazza basket 58-28. « C'est un titre qui ramène beaucoup de plaisir surtout beaucoup de motivation auprès de mes joueuses parce que cela fait un

petit bout de temps qu'elles sont en train de courir derrière ce titre », a commenté Jim Bilda, le coach d'Interclub. ECB a occupé la troisième place chez les seniors dames. Ariane Makanguila (ECB) est la joueuse qui a marqué plus de points (106). Le prix du fair-

play de la compétition est revenu à l'équipe de BBS. Chez les juniors, AS Otohô a remporté le trophée en battant l'Etoile du Congo 80-55. BBS a terminé à la troisième place alors que le joueur Tchissambou de CPGOS est le meilleur marqueur

avec 121 points. Chez les cadets, CPGOS a pris le meilleur sur BBS 57-51. Black Lion a complété le podium et Ganiamo de l'AS Otohô a reçu le prix du meilleur marqueur avec 70 points. Le président de la Fédération congolaise de basketball (Fécofet) a apprécié le niveau de la compétition. « Nous ne devons pas nous décourager. Nous devons continuer à aimer et à pratiquer ce sport jusqu'à ce qu'il retrouve sa place sur l'échiquier continental », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua. Il a pris l'engagement de créer les conditions pour que les basketteurs congolais retrouvent les compétitions internationales. Le directeur technique national, a-t-il expliqué, fera des tournées à travers le Congo pour constituer une équipe nationale dans toutes les catégories. « Au niveau du gouvernement, mon collègue des Sports et moi ainsi que le Premier ministre et le ministre des Finances, nous ferons tout pour que d'ici à la fin de l'année la question de la dette de la Fiba soit réglée », a ajouté le président de la Fécofet.

James Golden Eloué

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR

RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires fabulis de la France ex-colonies de la poésie je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots empiégés quand ne grande pas le vœux pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le corridor de vie avec tant de barga.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contain sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Poésie active pour Jean-Baptiste Blandin-Sambou" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en éditions bilingues (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POESIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Louis BOUTIN, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et de la Sécurité alimentaire

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Edilivre

Sorel Etia

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

publ

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan

Placide MOUNDOUO

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

DISPARITION

Le dernier hommage de la nation à Hilaire Mounthault

Les corps constitués nationaux, avec à leur tête le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ont rendu le 12 septembre au Palais des congrès de Brazzaville un dernier hommage au médiateur de la République, Hilaire Mounthault, décédé le 26 août à l'âge de 92 ans.

Acteur politique depuis l'indépendance du Congo en 1960, Hilaire Mounthault sera inhumé le 13 septembre à Loango, dans le département du Kouilou. La nation reconnaissante lui a rendu un dernier hommage digne de son rang. Promu au gouvernement comme ministre des Transports et de l'Aviation civile après le mouvement du 5 février 1979, il a laissé, entre autres réalisations, la construction de la clôture de l'aéroport Maya-Maya en mur de plaques de béton pour protéger le terrain de l'aéroport contre l'occupation anarchique et l'achèvement en 1984 des travaux de réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan.

Membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) issu du troisième congrès ordinaire tenu du 27 au 31 juillet 1984, il est nommé le 22 décembre 2001 médiateur de la République par le chef de l'Etat, en remplacement de Victor Tamba-Tamba dont le mandat avait été interrompu par les événements du 5 juin.

Peu avant les corps constitués nationaux, les partis politiques de la majorité présidentielle lui ont aussi rendu hommage à son siège. Selon l'ancien ministre Gabriel Oba-Apounou, Hilaire Mounthault fut un homme doué d'une capacité avérée de gestion transcendant son langage. Selon lui, l'illustre disparu a été un intrépide homme brillant apporté dans sa carrière professionnelle. « C'était un ingénieur rompu des tra-



Le chef de l'État rendant hommage à Hilaire Mounthault/DR

vau public, caractérisé et la ténacité. L'exemple du réalignment du chemin de fer constitue une irréfutable preuve de tout ce que nous venons d'évoquer », a-t-il rappelé dans l'oraison funèbre du parti.

« Médiateur de la République, il a assumé ses fonctions avec conviction et responsabilité. Il laisse le souvenir d'un homme politique épris de valeurs de paix, d'unité nationale, de solidarité, d'un travail bien fait. Sa disparition est une perte immense pour la classe politique nationale »

Après avoir œuvré au sein du PCT, il avait rejoint le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) au lendemain de la conférence nationale souveraine, avant de devenir sénateur de ce parti. A l'issue des événements malheureux du 5 juin 1997, il a créé une association dont la vocation était de sortir des forêts des cadres ayant participé à la guerre. « Médiateur de la République, il a assumé ses fonctions avec conviction et responsabilité. Il laisse le souvenir d'un homme politique épris de valeurs de paix, d'unité nationale, de solidarité, d'un travail bien fait. Sa disparition est une perte immense pour la classe politique nationale », a témoigné Gabriel Oba-Apounou.

Président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa reconnaît lui aussi les qualités d'Hilaire Mounthault : « Ce sont des sentiments très douloureux de voir qu'un camarade de l'acabit de Hilaire ne soit désormais plus parmi nous. C'est très douloureux parce qu'il était toujours présent à toutes nos cérémonies ; et je me souviens encore d'un passé très récent où il brillait par sa vivacité, son énergie, sa compétence, son engagement et son intrépidité. On ne le verra plus, c'est très douloureux, c'est une icône de notre organisation politique », a laissé entendre le secrétaire général du PCT.

Parfait Wilfried Douniama

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÉTANQUE

Le Congo éliminé en huitièmes de finale

Après avoir été éliminés en huitièmes de finale des doublettes et en individuel, les Diables rouges devraient se concentrer sur la compétition des triplettes et les tirs de précision qui démarrent ce jeudi pour améliorer leur bilan lors des championnats du monde de pétanque qui se disputent à Cotonou, au Bénin.

En doublette, l'aventure de Fretas Evrald Mabondou et Claudelonn Hermann Banzouzi s'est arrêtée à l'étape des huitièmes de finale. La paire congolaise a été battue le 11 septembre par la Thaïlande (02-13).

Pour atteindre ce tour décisif, les Diables rouges avaient pour bilan équilibré (deux défaites contre deux victoires). Ils ont été respectivement battus par l'Algérie et la Tunisie après avoir dominé le Sénégal et la Lettonie.

En individuel, Claudelonn Hermann Banzouzi s'est incliné le 11 septembre en huitièmes de finale devant le Sénégalais (11-13). Avant cette défaite, le Congolais avait respectivement battu le Hongrois, le Mauritanien et Marocain avant de s'incliner face à un Algérien. Les 50e championnats du monde vont s'achever le 17 septembre.

James Golden Eloué



La délégation congolaise à Cotonou/Adiac